



Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

Tenue le 16 décembre 2025

**À la salle des Bâtisseurs du Centre de la Volière
à 19 h 00**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Vérification des présences;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2026 ;
5. Adoption du programme triennal d'immobilisations ;
6. Adoption du règlement de taxation 2026;
7. Présentation et ratification des comptes payés depuis la dernière réunion;
8. Période de questions écrites et verbales ;
9. Levée de la séance extraordinaire.